

# Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	527	394	151	25

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	381	287	114	19	76 %
			Masculin	146	107	37	6	24 %
			Total	527	394	151	25	100 %

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	114	50	3	1	4,2 %
				AB	138	124	17	1	4,2 %
				B	134	131	63	15	62,5 %
				TB	74	73	59	7	29,2 %
				TBF	8	7	7	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>471</b>	<b>385</b>	<b>149</b>	<b>24</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	22	3	0	0	
				AB	8	1	0	0	
				B	4	2	1	0	
				<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	5	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	11	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	3	1	1	100 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	8	3	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	371	307	126	17	68 %
			En réorientation	111	72	22	7	28 %
			Non scolarisés	32	8	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	5	1	1	4 %
			Autres	4	2	1	0	0 %
			Total	527	394	151	25	100 %

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	116	104	44	4
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	94	82	30	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	59	50	16	3
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	42	30	11	1
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	30	27	10	3
			Autres doublettes	109	86	35	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Philosophie - Double licence mention Droit - mention Philosophie (27434)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	25,8 %	27,4 %	30,1 %	17,4 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	20,9 %	21,6 %	20,5 %	26,1 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	13,1 %	13,2 %	11 %	13 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9,3 %	7,9 %	7,5 %	4,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,7 %	7,1 %	6,8 %	13 %
		Autres doublettes	24,2 %	22,7 %	24 %	26,1 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	On considèrera en particulier les notes en philosophie, français, mathématiques, latin/grec, histoire /géographie, sciences économiques et sociales, langue(s) vivante(s).	"Les notes des bulletins de Première et de Terminale en: Philosophie (essentiel) Français (très important) Histoire et/ou géographie (très important) Langue vivante (très important) Le cas échéant : sciences économiques et science politique, DGEMC, mathématiques, latin/grec (important)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	"Autonomie, organisation et persévérance dans le travail. Aptitude à absorber une charge importante de travail. Goût pour la lecture et capacité de synthèse. "	"Les appréciations des bulletins scolaires de Première et de Terminale (essentiel) La Fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	Tous les éléments qui disent à leur manière l'assiduité, la persévérance, la régularité dans l'effort, la détermination, l'autonomie, la curiosité intellectuelle, l'intérêt pour le monde contemporain.	"Appréciations des bulletins (Très important) Fiche Avenir (appréciation du professeur principal) (Important) Projet de formation motivé (mention d'éventuelle activités extra-scolaires)"	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	" La connaissance de la formation et la cohérence du projet sont considérées comme essentiels.	"Lettre du/de la candidat.e (projet de formation motivé) "	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Eléments extra-scolaire, singularité de parcours scolaires complexes ou atypiques.	Lettre du/de la candidat.e (projet de formation motivé) (mention d'éléments permettant la singularisation de la candidature).	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

De mauvaises notes en philosophie ou en français, de gros problèmes de rédaction.

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

La participation des lycéens à une cordée de la réussite a été considérée comme un atout pour les dossiers.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La CEV de la double licence philosophie/droit de l'université Paris Nanterre est composée de quatre enseignants titulaires, deux par matière. Ces derniers, lors d'une réunion préparatoire, ont déterminé, à partir du cadrage national des attendus pour chacun des deux versants disciplinaires, leurs propres exigences locales.

La bi licence philosophie/droit de l'université Paris Nanterre donnant à chaque étudiant un double titre, il a en particulier été ajouté aux qualités requises (on rappelle ici brièvement : facilité d'expression écrite et orale, aptitude à l'analyse et à la synthèse des textes, esprit logique et aisance dans le raisonnement conceptuel, ouverture au monde et curiosité intellectuelle, intérêt pour le monde contemporain, bonne connaissance d'au moins une langue étrangère) une capacité marquée d'autonomie, d'organisation et de persévérance dans le travail. La charge de travail importante générée par une double licence, tout particulièrement dans deux disciplines requérant par leur nature même un gros effort d'absorption de textes, de concepts et de raisonnements, ne saurait être ignorée : elle est un élément déterminant du profil souhaité des étudiants.

Il a donc été tenu particulièrement compte de cela, quelle que soit la forme dans laquelle cette aptitude pouvait s'exprimer : d'excellents résultats scolaires (c'est-à-dire la capacité à mener de front, et avec un grand profit, l'apprentissage de matières variées) ; le suivi, parallèlement au parcours scolaire, de matières extracurriculaires ou d'activités requérant un investissement horaire important ; un engagement civique conséquent... Dans certains cas, la très forte motivation exprimée par l'étudiant, quand elle était personnelle ou intervenait au terme d'un parcours singulier qu'il nous semblait juste de valoriser, a également représenté un élément déterminant de l'appréciation des candidatures. Aucun profil, fût-il atypique, n'a été écarté. Il a simplement été difficile de prendre en considération des dossiers provenant de filières pré-bac dans lesquelles l'enseignement de la philosophie n'était pas prévu : cette absence totale de formation initiale en philosophie est en effet difficilement compatible avec l'intensité d'un parcours de Licence en philosophie, qui requiert dans tous les cas une certaine pratique de la méthodologie et des textes ; et si une intense « remise à niveau » est toujours possible, elle est de fait rendue difficilement envisageable par la très grande quantité de travail qu'une double formation de Licence (et philosophie et en droit) implique dans tous les cas par elle-même.

Du point de vue quantitatif, les éléments retenus ont été tout à la fois les notes des bulletins et celles du bac français (ou celles du bac dans son entier pour les candidats déjà bacheliers, en particulier pour les candidatures de réorientation), avec une insistance toute particulière pour les résultats en philosophie (puisque c'est une manière curriculaire déterminante pour la bi licence envisagée), les notes obtenues en français (qui disent à leur manière l'aisance d'expression, à l'écrit et/ou à l'oral), en

mathématiques et/ou en latin/grec (pour l'aptitude logique), en histoire et/ou en géographie, en sciences économiques et sociales, en science politique, en DGEMC et en langue(s) vivante(s) (pour la curiosité intellectuelle, l'ouverture d'esprit et l'intérêt pour le monde contemporain).

Cette prise en compte a bien entendu été modulée selon la spécificité des filières dont provenaient les candidats. Il n'a pas été établi de hiérarchie entre ces filières, à condition qu'elles présentent toutes, quel qu'en soit le volume horaire hebdomadaire, un enseignement en philosophie.

Les évaluations de langue n'ont pas fait l'objet d'un traitement séparé.

Dans la Fiche Avenir, les éléments retenus comme pertinents ont été : 1) l'appréciation du professeur principal (sur deux points essentiels : l'autonomie et la méthode de travail) ; 2) l'avis saisi par le chef d'établissement.

Du point de vue qualitatif, une attention très soutenue a été accordée au projet de formation motivé exprimé par les candidats (la CEV y a souvent trouvé des indications précieuses relatives aux motivations mises en avant, à la singularité de leurs parcours, dans certains cas au futur professionnel parfois déjà envisagé) ; de la même manière, il a été tenu compte de la totalité des éléments extra-scolaires (activités péri-scolaires ou associatives, intérêt pour des questions spécifiques, singularité de parcours scolaires complexes ou atypiques, etc.) susceptibles de valoriser un profil et témoignant d'un engagement ou d'une ténacité particuliers.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CEV a parfois été étonnée par certaines candidatures dont les résultats en philosophie en terminale étaient catastrophiques (on rappelle que la bi-l licence correspond à un programme de licence entier en philosophie et en droit : chacune des deux matières donne lieu à un programme de formation complet).

Le dossier doit faire apparaître une motivation réelle. La bi-l licence philosophie-droit est exigeante, elle doit correspondre à un choix réel, et non pas être une candidature de sécurité.

La CEV de la bi-l licence philosophie/droit veut réaffirmer ici sa grande bienveillance : tous les dossiers de candidature ont été attentivement considérés, des parcours les plus classiques aux parcours les plus atypiques. Il n'en reste pas moins que l'exigence d'un engagement fort et d'une solidité (dans certains cas : d'une maturité) des apprentissages déjà réalisés demeure déterminante.

#### Signature :

Caroline ROLLAND-DIAMOND,  
Président de l'établissement Université Paris  
Nanterre